

quelques
pierres
racontent ...

Octobre 1977

CHARTREUSE ET FORET DE ST.HUGON

Même si elle n'est que légende, cette vision de St Hugues (qui fut évêque à 27 ans, et était mort depuis 40 ans) flottant dans les airs, entouré de 12 chartreux au-dessus de cette forêt, ce désert et ce torrent, elle fut opportune. Ces trois éléments étaient indispensables aux chartreux. Les labourers qui s'aventurèrent dans ces hauts bois en 1173 furent ingénieux, à la suite de cette vision, en allant alerter sept seigneurs, dont Hugues d'Arvillard.

Les chartreux obtinrent l'abandon de Beins et de sa forêt profonde, tous les bois «blancs et noirs» sur le penchant de la montagne du Collet, du Planey, d'Orgival, de Claren, de Campas et du Capie — entre le ruisseau de la Chapelle du Bard et le ruisseau de Veyton, toutes donations des premiers seigneurs. S'y ajoutèrent des conditions des Dauphins, d'où résulteront des procès imprévisibles aux premiers moines, ces «tractations de 1443 sur les droits de bûcherage et pâturages étaient faits dans des conditions bizarres et pleines d'embaras» dit le syndic. Il ne peut pas «surcharger les montagnes» en y mettant les 300 bêtes du monastère en plus de celles des habitants. La forêt, avec ses clairières, paraît donc avoir été bien occupée ! Mais les habitants d'Allevard et la Chapelle du Bard disaient n'avoir aucun lieu où mettre leurs bêtes l'été, et entendaient garder ces privilèges delphinaux. On n'avait pas encore pensé à l'étalement des vacances pour le bétail !

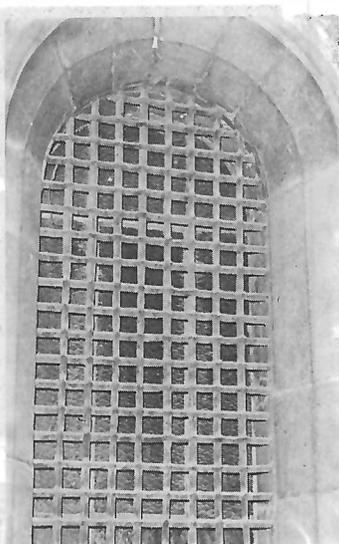
St Hugon — fondé sous Guigue-André sur les lieux appelés Roche en 1193, avait reçu de nombreuses donations de sa veuve Béatrix — en 1207 : don de passage sur le Pont de l'Isère, des prés à Goncelin, tous fort utiles, comme on verra.

En 1752, le monastère était considérable — presque l'égal de la Grande Chartreuse — mais la construction irrégulière avait un aspect «peu agréable, sauf le Cloître des Officiers» (Dom Herman) mais tout autour, les magnifiques forêts de sapins et de hêtres, coupées de prairies, les rochers dominant la gorge de Beins, en font un lieu privilégié. Les matériaux venant de loin, la construction avait duré 16 ans.

En 1790, il y avait 20 religieux et 4 ou 5 frères : les frères et domestiques exploitaient les terres et vignes et faisaient paître ces fameux troupeaux qui empêchaient les laïcs d'y amener les leurs.

Mais aussi, les Chartreux (inventeurs de la métallurgie moderne) sont particulièrement bien placés à St Hugon près de cette Ferrière d'Allevard, riche en filons de minerai de fer. «Les Chartreux, maîtres de Forges, travaillent la fonte, le fer, l'acier parce qu'ils avaient les forêts pour le combustible et dans les ruisseaux la force motrice» (Auguste Bouchayer)

Le premier travail est de couper le frêne, sauvage ou domestique, l'yeuse, le pin et le hêtre. Le houx,



le mélèze et le buis restent seuls debout ! leur bois, trop dur brûle en pétillant et s'éteint aussitôt. Le charbon de bois pour la fonte, le forgeron peut actionner le martinet, mû par les eaux du torrent. Ce marteau colossal est l'organe essentiel de la forge. Dès la fondation de St Hugon, les martinets sont mis en fonction. Les épées dauphinoises sont renommées dès le XIème siècle. «L'industrie est sortie libre des couvents pour s'établir au sein des villages au Moyen Age sous la protection du principe d'association» (Auguste Bouchayer) Tant que dure la métallurgie au bois, Allevard et les Alpes du Dauphiné, de Savoie et Piémont lui doivent leur prospérité. Le Prieur ou son procureur se rendait une fois par semaine aux martinets de St Hugon pour juger si le métal «était bon et recevable». Le minerai était transporté à dos de mulet de St Hugon à Goncelin, puis transporté sur l'Isère et le Rhône jusqu'en Avignon. La marque de fabrique des Chartreux (le globe et la croix) et de St Hugon (S et H entrelacés) se retrouvent jusqu'en Norvège et en Italie.

Mais Humbert II avait commencé à protéger les forêts en interdisant les martinets autour de Grenoble. En 1733, un nouvel édit de Louis XV pose des restrictions pour l'abattage en forêts. Les Chartreux ressentent durement ces restrictions ; la métallurgie en est atteinte dans la province.

Puis le charbon paraît. Les épées de Rives et Viennoises passent à St Etienne, pays charbonnier. Monsieur de Barral permet toujours aux moines d'extraire le minerai des mines de son fief. (Allevard). Pourtant les bois des montagnes d'Allevard sont d'une grande étendue et «il n'existe nulle part ailleurs qu'en Dauphiné des mines pour fournir l'acier». Aussi les moines garderont encore quelque temps après la Révolution la gestion des Forges.

Cependant, le monastère a été envahi en septembre 1792 avec l'invasion de la Savoie — on essaya de l'incendier. Les Commissaires emprisonnent les religieux ; les meubles sont vendus à l'encan. La Chartreuse est vide. Les religieux ont fui, le Prieur est emprisonné à Chambéry. Libéré en 1795, il ira à la Chartreuse de Turin où il finit ses jours. La Chartreuse de St Hugon transformée en fabrique d'armes, est vendue et revendue à vil prix. Qui y travaillerait dans l'isolement ?

En 1870 il ne reste que le logement des hôtes avec son portail de marbre — l'escalier — les restes des bâtiments abandonnés. En 1903, le cloître avec ses hautes voûtes faisait encore des ruines imposantes que n'ont pu conserver les sapins dressés en sentinelles dans la forêt clairsemée.

Marie-Henriette FOIX ■

C.S.V.G.

samedi 15 octobre :
visite des églises restaurées de
Seyssins, Seyssinet, et environs.
Départ 14 h 30.
Commentaires du Président
Borneque.

Voici la première liste des affi-
ches que vous pouvez consulter
pour les visites :

Café du Tribunal, Place St André
Arthaud, grand rue
Lavoblan, Place Ste Claire
Aupéclen, charcuterie, place N.D.
Bibliothèque pour tous, rue de la
Paix
Prestail, Dauphiné-Céramique, avenue
Alsace Lorraine
Deshair, place Victor-Hugo
Gignoux-Lemaire, place Victor
Hugo
Théoux-Chabuel, fleuriste, rue de
la République
Boucherie Centrale, cours Jean-
Jaurès, 25
Luminaire Gobba, rue Lesdiguières,
39
Fiaed, encadreur, Avenue F. Viallet
Télévision Balyplace, rue Dr
Girard
Les Archives Départementales, Bd
des Adieux
Pharmacie, Place Pasteur
C.R.D.P. rue Général Champon
Lavielle, fleuriste, Place Gustave
Rivet 15
Epicerie Cadoux, 89 Grande Rue
La Tronche
Epicerie Chatton Montfleury
ID/2, 24 Cours Berriat

En ce troisième trimestre nous
devons rappeler à nos adhérents
que les cotisations sont renouvela-
bles au 1er janvier. Il ne nous sera
plus possible de continuer à donner
l'abonnement à la Revue à ceux qui
seront en retard d'une année, car
cet abonnement est payé par le
Comité chaque année à l'éditeur ;
nous en faisons donc les frais pour
les retardataires. Excusez-nous de
ce rappel brutal, mais il est néces-
saire. Déjà le Ministère de l'Inté-
rieur nous reproche d'avoir une
cotisation «bien faible» ; nous
faisons tout notre possible pour ne
pas l'augmenter ! Aidez-nous donc
par votre bonne volonté. Merci.

M.H. FOIX